

Le SDEM, un syndicat qui a choisi son camp : celui des salariés

Complémentaires : un départ à la retraite à 63 ans... ou bien 10 % de moins pendant 3 ans !

Nous l'avons déjà écrit : à partir du 1^{er} janvier, l'âge de départ à la retraite complète est, de fait, reculé pour ceux qui sont nés à partir de 1957. Un salarié, même avec toutes ses annuités, ne pourra pas, s'il veut une retraite complémentaire complète, partir à 62 ans (ou 60 pour les « longues carrières »). Il aura, partant à 62, une retraite complémentaire minorée de 10 % par an pendant les trois premières années. S'il souhaite éviter ces trois années minorées, il devra prolonger son activité professionnelle d'une année supplémentaire et partir à 63 ans.

On nous a écrit plusieurs messages, suite à notre dernier tract, pour nous dire, une fois, « c'est la faute d'une loi de Hollande » ou bien, plusieurs fois, comme cela circule beaucoup en ce moment sur les réseaux sociaux, « c'est la faute de la nouvelle loi de Macron ! ». Eh bien, la bonne réponse est : ni l'un ni l'autre.

Cette mesure régressive (10 % de complémentaire en moins ce n'est pas rien !) est contenue dans l'accord du 30 octobre 2015 de fusion des régimes ARRCO-AGIRC, signé entre le Medef, la CFDT, la CFTC, et la CGC.

Un comble : ce ne sont même pas les gouvernements qui ont décidé de baisser notre niveau de retraite complémentaire, mais un accord entre le patronat... et certains syndicats !

Nouvel EAD... encore plus à la « gueule du client » !

Les EAD seront dorénavant saisis dans SuccessFactors et plus dans e-rh. En soi, un changement d'outil n'a guère d'importance, il peut même améliorer certains points, on pourrait donc se dire que l'EAD restera le même exercice inutile et (très) désagréable pour le salarié, et la même corvée pour le responsable, et ce d'autant plus que les augmentations individuelles sont misérables et arbitraires.

En y regardant d'un peu plus près, on se rend compte toutefois qu'on y parle maintenant de « *management de la performance* », avec un nouvel axe d'évaluation : le « *comment* ». Nous étions déjà jugés sur le travail accompli, nous le serons désormais, en plus, sur notre comportement et notre respect des « *attitudes clés* ». Voilà qui promet encore plus d'arbitraire à un exercice qui l'était déjà beaucoup, et qui permettra encore plus facilement de « casser » un salarié qui déplaît, bien qu'ayant objectivement fourni le travail qu'on attendait de lui.

Bien-être, vous avez dit bien-être ?

Ambition Excellence Client : le flicage d'abord

Le programme « Ambition Excellence Client » a pour but d'améliorer notre relation avec les clients, notamment l'accueil téléphonique. Pourquoi pas. Les salariés concernés vont bénéficier de deux jours de formation, jusque-là ça va encore. Mais... leurs conversations pourront être enregistrées, et « analysées » avec le responsable. Officiellement, et comme d'habitude, uniquement pour faire progresser le salarié, dans la plus grande bienveillance !

On sait cependant que la réalité n'est jamais aussi rose que ce qu'on nous présente : ces enregistrements seront à la discrétion du

Notre lettre ouverte à Jacques Richier

Nous n'avons à ce jour aucune réponse à notre lettre ouverte du 17 décembre au Président d'Allianz France, publiée dans notre dernier tract, dans laquelle nous réclamions des augmentations générales consécutives pour tous.

La direction d'Allianz a trouvé une solution révolutionnaire pour le bien-être des salariés



manager (tel salarié pourra être écouté plus que tel autre, s'il le juge utile), pourront être utilisées pour l'évaluation annuelle, et ajouteront bien évidemment de l'anxiété à un travail déjà très difficile.

Bien-être, vous avez dit bien-être ?

Bureaux « flexibles » : déjà Franklin

Le « pilote » à la Direction Projets et Organisation, dont nous parlions dans notre tract de juin, n'est même pas officiellement terminé, que le début de la généralisation est déjà décidé : ce sera la quasi-totalité de la tour Franklin, dès avril 2019. Bien entendu, la conclusion de ce pilote n'est malheureusement pas l'abandon de ce projet néfaste, mais consiste juste en quelques petits aménagements de détail.

Des fausses justifications, pour ne pas dire extravagantes, de la fin des bureaux individuels, sont avancées par la DILE : davantage de collaboration, de transversalité, de performance !

On a du mal à voir le rapport. Elle parle même d'une « *favorisation du bien-être* », on croit rêver... Elle finit quand même par reconnaître le seul vrai but de cette régression : le gain d'argent (pour l'entreprise, pas pour les salariés !) par la réduction de la surface disponible.

La CFDT y est plutôt favorable et ne discute que des modalités d'applications, arguant qu'il vaut mieux des bureaux flexibles que des réductions d'effectifs. Le problème, chez Allianz, c'est... que nous avons les deux !

Bien-être, vous avez dit bien-être ?

Réorganisation de la Direction Multi Accès et Relation à Distance : reclassements et déménagements forcés

La direction veut améliorer le fonctionnement de cette direction en simplifiant les produits et les processus, ce qui peut se comprendre. Mais elle le fait comme d'habitude, à la hussarde, sans se préoccuper aucunement des personnes concernées. Ainsi, l'AEL de Lyon est transféré à Nantes, et les salariés seront reclassés à marche forcée. Ceux de l'Offre salariés, actuellement sur Acacia, sont déplacés à Noisy, avec ce qu'on imagine comme dégradation de leurs conditions de transport et de travail pour le plus grand nombre.

Bien-être, vous avez dit bien-être ?

On nous écrit... pour nous engueuler : notre réponse

Outre des encouragements et, surtout, des demandes de renseignements, nous recevons parfois d'autres messages. L'un d'entre eux, récent, a particulièrement attiré notre attention : un salarié nous reproche pêle-mêle de nous en prendre, contrairement aux autres syndicats de l'entreprise, au « *Président Macron* » (sic), de faire de la politique, de sortir de notre rôle qui serait, à ses yeux, de ne parler que des questions professionnelles chez Allianz.

Macron et son gouvernement ne cessent de s'occuper de nous, salariés, et des questions sociales... et pas vraiment en bien ! Au moment même de la suppression de l'ISF, attaques contre le Code du Travail, facilitation des licenciements, diminution des revenus des retraités par l'augmentation de la CSG, attaques contre les chômeurs, baisse des APL, augmentation de diverses taxes et impôts, projet de mise en place d'une réforme des retraites par points, etc. La liste est longue.

Nous estimons donc n'avoir aucune raison de nous taire devant cette déferlante d'agressions contre les salariés. Si les autres syndicats d'Allianz n'en parlent pas, c'est leur choix.

Nous continuerons, quant à nous, dans la même direction et dans la dénonciation des innombrables injustices passées (et en projet) de ce gouvernement.

Monétisation CET-PERCO - Erratum

Dans notre tract de mars, nous indiquions que la valeur d'un jour monétisé dépendait du mois, et qu'il fallait plutôt effectuer la monétisation les mois « courts ». L'information qui nous avait été fournie était erronée : cette valeur ne dépend pas du mois, elle est calculée d'après la rémunération de l'exercice précédent, suivant une complexe « règle du 10^e » (et indiquée dans e-rh au moment de la demande).

Autre précision : l'abondement *brut* de 35 % est déterminé à partir du montant monétisé *net*, ce qui est désavantageux. En tenir compte dans ses calculs, pour savoir par exemple s'il est plus avantageux de monétiser que de prendre ses jours de CET avant son départ.

Nos orientations...

Contre la politique de Macron et de son gouvernement qui font des cadeaux aux grands patrons, aux gros actionnaires, aux très riches, qui s'attaquent aux salariés, retraités, chômeurs, lycéens et étudiants...

Contre la politique des patrons d'Allianz qui font chaque année des milliards de bénéfice...

- *qui ne cessent de nous restructurer, de nous déstabiliser...*
- *qui détruisent des emplois, ne remplaçant pas les partants et n'embauchant pas...*
- *qui nous surchargent chaque jour avec des objectifs toujours plus intenables...*
- *qui osent nous « remercier »... avec 0 % d'augmentation !*